

La mairie rénovée

Voilà les délibérations actées lors du dernier conseil municipal.

- **Mairie.** Suite aux appels d'offres, les marchés sont signés avec les entreprises et les travaux du bâtiment communal abritant la mairie démarreront prochainement, des travaux de rénovation et de restructuration respectant le patrimoine bâti tout en réalisant l'accessibilité obligatoire dans les établissements publics avant 2015. L'entrée se fera du côté sud-est au lieu de sud-ouest avec la création d'un parking derrière l'actuelle mairie. Pour le développement durable, le chauffage par géothermie sera installé. Coût des travaux dont la maîtrise d'œuvre est confiée à l'architecte : 227 000€, hors taxe. Pour leur réalisation, la commune recevra l'aide de l'Etat (DETR), du conseil général (création d'une salle polyvalente) et parlementaire.

- **Enquête publique.** Relative au plan local d'urbanisme et au zonage d'assainissement, elle est à présent terminée. Le commissaire-enquêteur dispose d'un mois pour remettre son rapport. Le plan d'occupation des sols sera ainsi modifié et actualisé, applicable ensuite rapidement.

- **Fête patronale** ... et fête foraine auront lieu simultanément samedi 1^{er} et dimanche 2 septembre.

- **Arrêt de bus.** L'ancien arrêt de bus, rue de l'Europe, au centre du village, devient dangereux et est l'objet de dépôts sauvages. Il sera démoli et remplacé par un espace fleuri.